



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mai 2025
Français
Original : anglais

Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau

pour le développement durable organisé

sous les auspices du Conseil économique et social

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général fait tenir ci-joint le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en tant que secrétariat du Cadre décennal, à partir d'un mécanisme de communication annuelle de l'information à l'intention des États Membres et des parties prenantes. Le présent rapport, qui porte sur la période allant de janvier à décembre 2024, est établi en application des résolutions [67/203](#), [68/210](#), [69/214](#) et [70/201](#) de l'Assemblée générale. Il a pour objectif de rendre compte aux États Membres et aux autres parties prenantes des progrès réalisés en 2024 dans la mise en œuvre du Cadre décennal, à partir des informations qu'ils ont communiquées. En outre, il contient une présentation des messages clés à l'intention des décideurs pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025.



I. Introduction

1. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (voir [A/CONF.216/5](#)) est un cadre universel visant à accélérer le passage à une consommation et à une production durables aux niveaux mondial, régional et national. Il sert également de référence pour ce qui est de dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement.

2. On trouvera dans la première section du présent rapport des points de vue du secrétariat du Cadre décennal sur le thème de l'édition de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, à savoir « Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés et consistent à ne laisser personne de côté ». La section II fait le point sur les progrès réalisés en 2024, à partir des informations concernant la cible 12.1 des objectifs de développement durable communiquées officiellement par les États Membres, sur les activités menées au titre des programmes du Cadre décennal et sur l'avancement des initiatives lancées sous l'égide du Cadre décennal dans le contexte du cadre de résultats et du budget approuvés de son secrétariat (2023-2024)¹. La section III contient une présentation de trois messages clés à l'intention des décideurs, pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025 et par l'Assemblée générale.

II. Contribution du Cadre décennal au thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025

3. La Stratégie mondiale pour 2023-2030 en faveur d'une consommation et d'une production durables, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/162](#), énumère différentes voies selon lesquelles la communauté internationale peut axer son action pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et promouvoir des économies plus fortes et plus inclusives. L'expérience tirée de la mise en œuvre du Cadre décennal montre que, pour avancer dans la mise en œuvre du Programme 2030, il faut accélérer la transition vers une productivité accrue des ressources et assurer une consommation responsable.

4. Des investissements stratégiques dans les infrastructures publiques et privées et dans les secteurs et chaînes de valeur à fort impact visant à orienter l'économie mondiale vers une gestion plus durable et équitable des ressources pourront favoriser une consommation plus juste et responsable. Le document final du Forum 2024 du réseau One Planet² recueille quatre solutions évolutives et scientifiques, approuvées dans le cadre de résultats et du budget du Cadre décennal pour 2025-2026³, qui constituent une contribution de ce dernier au thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025. Ces solutions sont axées sur l'utilisation efficace des marchés publics, les modèles économiques circulaires et l'information des consommateurs, le développement des compétences et l'intégration et la mise en œuvre de l'économie circulaire, le but étant de parvenir à une consommation et une production durables. Ces quatre solutions ne sont pas des interventions isolées, mais

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/approved-results-framework-and-budget-10yfp-secretariat-2023-2024.

² Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/one-planet-network-forum-2024-outcome-document.

³ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/approved-10yfp-results-framework-and-budget-2025-2026.

des outils destinés à remodeler la manière dont les sociétés fournissent des biens et des services, en influant sur la manière dont les ressources sont utilisées et partagées afin d'améliorer l'équité et le bien-être de toutes et tous, tout en respectant la situation et les priorités de chaque pays.

1. Les marchés publics peuvent conduire à une utilisation plus efficace des ressources publiques tout en améliorant le bien-être social et en minimisant l'impact sur l'environnement

5. Les marchés publics, qui représentent 13 % à 20 % du produit intérieur brut mondial⁴, constituent un mécanisme puissant pour influencer les marchés et accélérer les transitions vers la durabilité et la résilience. Leur présence dans des secteurs à fort impact, tels que la construction, la mobilité et l'alimentation, les place au centre des efforts visant à réduire les pressions sur l'environnement tout en œuvrant au service du bien public.

6. Malgré leur potentiel de transformation, les marchés publics restent sous-utilisés en tant que moyen de progresser dans la réalisation des objectifs en matière de climat et de durabilité dans les secteurs à fort impact. Dans le domaine du cadre bâti, par exemple, les marchés publics peuvent être un outil puissant pour encourager des pratiques de construction circulaires et économes en ressources, à faibles émissions de carbone. Pourtant, comme indiqué dans le guide d'utilisation de la boîte à outils sur l'intégration de la circularité dans les contributions déterminées au niveau national (*Building Circularity into Nationally Determined Contributions: A Practical Toolbox User Guide*) élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, moins de 10 % des contributions déterminées au niveau national soumises au cours du premier cycle mentionnent explicitement les marchés publics comme une stratégie clé pour atteindre leurs objectifs climatiques.

7. La fourniture d'une assistance technique aux gouvernements, les aidant à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les procédures d'achats publics en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, est un moyen rentable de financer et de promouvoir le développement durable. Pour ce faire, il faut mettre en place une gouvernance coordonnée, effectuer une réforme juridique et déployer des capacités institutionnelles à tous les niveaux d'administration. Alors que les institutions publiques commencent à exercer une influence sur les marchés, le Programme pour les achats publics durables peut devenir la pierre angulaire d'une transformation inclusive et fondée sur la science.

2. La transposition de modèles économiques circulaires à plus grande échelle peut favoriser l'innovation en faveur d'une production et d'une consommation durables et compétitives

8. Pour atteindre les objectifs de durabilité sociale, économique et environnementale, il est impératif de déployer les modèles économiques circulaires à plus grande échelle. Selon l'étude intitulée *Global Circularity Protocol for Business: Impact Analysis on Climate, Nature, Equity and Business Performance*, menée par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable avec l'appui du Cadre décennal, l'adoption de modèles économiques circulaires pourrait accélérer le découplage de l'activité économique et de l'utilisation des ressources, ce qui aurait pour effet de diminuer la consommation de matériaux de 4 % à 5 % supplémentaires par an entre 2026 et 2050 ; cela aiderait aussi à faire baisser considérablement la

⁴ Banque mondiale, « Global Public Procurement Database: share, compare, improve », 23 mars 2020.

pollution atmosphérique due aux particules fines, en moyenne de 11 % à 12 % par an entre 2026 et 2050, et à réduire encore l'occupation des terres arables, en moyenne de 1 % à 2 % par an au cours de la même période. Ces chiffres mettent en évidence les avantages supplémentaires que les secteurs économiques pourraient obtenir plus rapidement en accélérant l'adoption d'approches fondées sur l'économie circulaire⁵.

3. Améliorer l'employabilité des jeunes grâce à de nouvelles compétences pour les emplois de demain

9. Alors que les économies évoluent vers des modèles plus circulaires et durables, ce sont les compétences et les capacités des jeunes qui détermineront le rythme et l'inclusivité de cette transition. L'Organisation internationale du Travail estime que l'économie circulaire pourrait générer un gain net de 7 à 8 millions d'emplois dans le monde d'ici à 2030, la demande étant particulièrement forte dans des domaines tels que la réparation, la refabrication, la logistique inverse et l'agriculture durable⁶. Toutefois, les systèmes d'éducation et de formation ne sont pas encore adaptés à ces nouveaux besoins. En l'absence d'une action délibérée, le passage à la circularité risque de renforcer les inégalités existantes et de laisser les jeunes de côté, en particulier dans les contextes où l'accès à la formation professionnelle, au financement et au travail décent est déjà limité.

10. Renforcer l'employabilité des jeunes dans le contexte d'une économie circulaire ne se limite pas à la formation technique. Cela nécessite des approches intégrées qui combinent habileté numérique, esprit d'entreprise, réflexion systémique et innovation sociale. Les jeunes apportent également des perspectives, une créativité et une expérience vécue qui sont essentielles pour réimaginer les systèmes de production et de consommation. Par conséquent, leur permettre de participer à l'élaboration des politiques, au développement des entreprises et aux solutions communautaires n'est pas seulement une question d'équité, c'est un investissement stratégique dans la résilience à long terme et la durabilité de l'ensemble des économies du monde.

11. Enfin, toute transition juste repose sur l'impératif de protéger les travailleuses et les travailleurs et de créer des emplois décents. Il importe pour cela de veiller à ce que les travailleurs des industries concernées par le passage à l'économie circulaire ne soient pas laissés de côté et de leur proposer des possibilités de reconversion et de requalification, associées à des mesures de protection sociale, afin de soutenir leurs moyens de subsistance pendant cette période de transformation. Dans le même temps, il faut mettre l'accent sur la création d'emplois décents, offrir des salaires équitables et défendre les droits des travailleurs, notamment celui de se faire représenter. En donnant la priorité à la protection des travailleurs actuels, à la formation professionnelle et à la création de nouvelles possibilités d'emploi décent, il sera possible de faire en sorte que la transition vers une économie circulaire soit équitable et inclusive et de garantir que l'économie fonctionne pour tout le monde.

4. Intégrer et mettre en place une économie circulaire pour établir des modes de consommation et de production durables et atteindre les objectifs en matière de climat, de nature et de pollution

12. L'économie circulaire offre des possibilités de diversification de l'économie, de création de valeur, de renforcement des compétences et de progrès humain, et présente des avantages majeurs pour les populations de plus en plus urbaines⁷. Lorsqu'elles

⁵ Global Circularity Protocol for Business: Impact Analysis on Climate, Nature, Equity and Business Performance.

⁶ Organisation internationale du Travail, « Decent Work in the Circular Economy », mai 2023.

⁷ Laura Wellesley, Felix Preston et Johanna Lehne, *An Inclusive Circular Economy: Priorities for Developing Countries* (Londres, Royal Institute of International Affairs, 2019).

sont conçues et mises en œuvre de manière adéquate, les politiques et solutions axées sur l'économie circulaire peuvent réduire considérablement les déchets et la pollution, créer des emplois et améliorer les résultats sociaux, en particulier pour les communautés les plus pauvres⁸.

13. Pour obtenir des résultats durables dans la transition vers des économies circulaires, il est indispensable de renforcer la cohérence des politiques. Par exemple, l'harmonisation des politiques entre les programmes relatifs aux systèmes alimentaires, au climat, à la biodiversité, à la nutrition et à l'équité nécessite un leadership fort, une gouvernance inclusive, une planification financière intégrée et des cadres institutionnels solides. Certains pays ont réussi à intégrer des considérations relatives aux systèmes alimentaires dans les stratégies nationales en matière de climat et de biodiversité, démontrant ainsi comment les instruments politiques peuvent favoriser l'harmonisation. La coordination de la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture entre les ministères, l'intégration de la durabilité dans les recommandations alimentaires et la mise en concordance des marchés publics avec les objectifs nutritionnels et environnementaux figurent parmi les stratégies visant à faire progresser les modes de consommation et de production durables et à atteindre les objectifs en matière de climat, de nature et de pollution.

14. Les principes de haut niveau du Groupe des 20 sur la bioéconomie⁹ sont une nouvelle avancée importante dans le débat sur le rôle que jouent la bioéconomie et l'économie circulaire dans la promotion de modes de consommation et de production durables. Ces principes visent à promouvoir l'adoption de modes de consommation et de production durables et l'utilisation efficace et circulaire des ressources biologiques, tout en encourageant la restauration et la régénération des zones et des écosystèmes dégradés.

III. Accélérer le passage à une consommation et à une production durables aux niveaux national et mondial

A. Le leadership des États Membres au niveau national dans la mise en œuvre du Cadre décennal au titre de la cible 12.1 des objectifs de développement durable

15. À la fin de l'année 2024, plus d'un tiers des États Membres avaient déclaré avoir adopté des politiques et pris des mesures visant à mettre en œuvre le Cadre décennal, comme prévu dans la cible 12.1 des objectifs de développement durable. Au total, entre 2019, année du début de la communication officielle d'informations dans le cadre du Cadre décennal, et décembre 2024, 530 moyens d'action visant à accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables ont été déclarés.

16. En 2024, les États Membres ont continué à faire progresser les politiques de consommation et de production durables au niveau national, renforçant leur engagement en faveur de l'intégration de ces pratiques dans leurs stratégies nationales. Cette tendance est le fruit d'un engagement de plus en plus développé en faveur des modes de consommation et de production durables, mettant davantage

⁸ Richard Gower et Patrick Schröder, « Virtuous circle: how the circular economy can create jobs and save lives in low and middle-income countries », Tearfund, 2016.

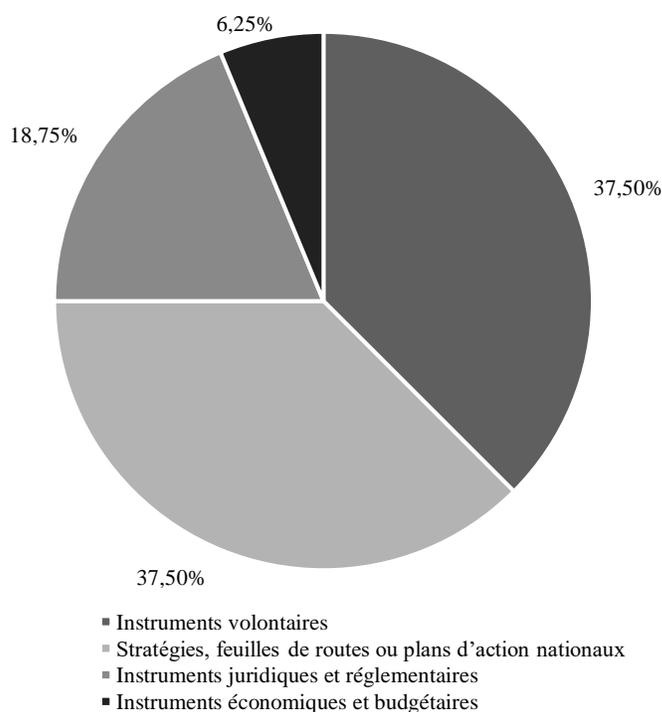
⁹ Disponible à l'adresse suivante : www.gov.br/secom/pt-br/assuntos/noticias/2024/09/g20-chega-a-consenso-e-estabelece-principios-de-alto-nivel-sobre-bioeconomia/11092024-g20-principios-bioeconomia-pdf-em-ingles.pdf.

l'accent sur les principes de l'économie circulaire et les mécanismes d'application de la réglementation.

17. En 2024, les États Membres ont déclaré 16 nouveaux moyens d'action auprès du secrétariat du Cadre décennal. Des informations ont été communiquées par les points de contact nationaux du Cadre décennal de six États Membres : le Costa Rica, la Suède, et pour la première fois, le Bangladesh, les Îles Cook, le Kenya et Madagascar. Les moyens d'action présentés par ces pays reflètent l'importance croissante accordée au lien entre la gestion durable des ressources et les avantages économiques et sociaux.

18. Les instruments volontaires, qui représentent la part la plus importante (37,5 %), comprennent des mesures telles que des directives sectorielles et des initiatives de développement durable des entreprises. D'autre part, 37,5 % des instruments déclarés sont des cadres stratégiques à long terme, tels que des politiques et des feuilles de route nationales, preuve des efforts constants visant à harmoniser les rôles des parties prenantes et à renforcer la coordination multisectorielle. Les instruments juridiques et réglementaires, représentant environ 18 % du total, couvrent des domaines tels que les restrictions à l'importation de matières plastiques et la gestion des produits en fin de vie. La figure I montre les divers moyens d'action, en particulier les instruments volontaires et les cadres stratégiques (politiques et feuilles de route nationales), que les États Membres mettent en œuvre pour faire progresser les modes de consommation et de production durables et atteindre l'objectif 12.

Figure I
Types de moyens d'action déclarés en 2024



19. Parmi les exemples de politiques et d'instruments déclarés en 2024, citons la politique nationale de l'environnement 2022-32¹⁰ et le programme de développement

¹⁰ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/national-environment-policy-2022-32.

durable national 2020+¹¹ des Îles Cook, qui renforcent tous deux la coordination intersectorielle autour des priorités environnementales. De même, la Suède a introduit plusieurs instruments volontaires pour faire progresser la circularité dans le secteur de la construction, dont des orientations sur la réutilisation des éléments structuraux et l'amélioration de la culture de projet, ainsi que des directives nationales sur l'utilisation des plastiques dans le contexte d'une économie circulaire¹². Madagascar a présenté un instrument normatif fixant les procédures de gestion des produits en fin de vie¹³. Le Costa Rica a présenté deux instruments : le programme écologique Pavillon bleu dans la catégorie agricole¹⁴ et les modalités de reconnaissance des bienfaits environnementaux pour les investissements ayant un effet positif sur l'environnement¹⁵. Le Kenya a rendu compte de la mise en œuvre de sa politique nationale de l'environnement 2013¹⁶, tandis que le Bangladesh a présenté la mise à jour de sa politique nationale de l'environnement 2018¹⁷. Ces avancées montrent que les modes de consommation et de production durables occupent une place de plus en plus importante dans l'élaboration des politiques nationales et qu'un nombre croissant de pays intègrent les principes de durabilité dans les mandats juridiques et les activités de planification stratégique.

20. Depuis 2019, 67 États Membres au total, ainsi que l'Union européenne, ont présenté des rapports officiels dans lesquels ils font état de leurs efforts soutenus en faveur de l'intégration d'approches fondées sur la consommation et la production durables et sur l'économie circulaire dans les politiques concernant des secteurs économiques majeurs tels que les biens de consommation, l'agriculture et la pêche, les bâtiments et la construction, l'énergie et les transports. Depuis 2019, 251 stratégies, feuilles de route ou plans nationaux, 141 instruments juridiques ou réglementaires, 94 instruments volontaires et 43 instruments économiques ou budgétaires ont été déclarés. S'il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure pour atteindre toutes les cibles de l'objectif 12, les progrès se sont poursuivis s'agissant d'inscrire les approches fondées sur l'économie circulaire dans le contexte plus large du programme relatif à une consommation et à une production durables. De plus en plus souvent, ces politiques définissent la circularité comme un moyen de promouvoir la diversification économique, de créer de la valeur grâce à une utilisation plus efficace des ressources et de renforcer la gestion durable des ressources au niveau national.

B. Mesures prises au titre du Cadre décennal et de ses programmes pour soutenir une consommation et une production durables

21. La présente section résume les progrès réalisés en 2024 au titre des programmes du Cadre décennal. Les activités qui y sont décrites font apparaître une tendance à l'intégration de la consommation et de la production durables ainsi que de l'économie

¹¹ Disponible à l'adresse suivante : www.pmooffice.gov.ck/wp-content/uploads/2021/12/Turanga-Meitaki-100-mataiti-Digital.pdf.

¹² Voir www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/guidance-safe-and-sustainable-plastics-circular-economy.

¹³ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/decret-2012-754-fixant-procedures-de-gestion-des-produits-en-fin-de-vie.

¹⁴ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/blue-flag-ecological-programme-agricultural-category.

¹⁵ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/recognition-environmental-benefits-investments-positive-environmental.

¹⁶ Disponible à l'adresse suivante : www.oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/policies/national-environment-policy-2013.

¹⁷ Disponible à l'adresse suivante : <https://bangladeshbiosafety.org/bangladesh-doc/national-environment-policy-2018/>.

circulaire dans les secteurs à fort impact, grâce au renforcement des principaux catalyseurs de la consommation et de la production durables, tels que l'information des consommateurs, la passation des marchés publics, les modes de vie et les stratégies d'éducation, entre autres¹⁸.

1. Programme Achats publics durables

22. En 2024, des progrès ont été réalisés dans les trois secteurs prioritaires du programme Achats publics durables du réseau One Planet (la construction, l'alimentation et les technologies de l'information et des communications), ce qui a permis de renforcer le rôle clé de ce programme comme outil permettant d'assurer l'utilisation efficace des ressources, la résilience climatique et les garanties sociales.

23. Dans le secteur de l'alimentation, un projet régional sur les marchés publics alimentaires durables en Amérique latine, axé principalement sur les repas scolaires, a été lancé en 2024, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Plus de 90 personnes originaires de 12 pays ont participé aux consultations sur ce projet, ce qui a permis de renforcer la collaboration régionale et de jeter les bases d'activités d'appui technique dans les pays. Une étude initiale effectuée sur 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes a établi un lien entre les marchés publics et la nutrition, la durabilité et l'appui aux producteurs locaux, apportant ainsi une contribution directe à l'objectif de développement durable n° 2, qui porte sur la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance. L'étude révèle des disparités dans l'intégration du programme Achats publics durables d'un pays à l'autre, certains faisant de grands progrès concernant les achats de produits alimentaires tandis que d'autres restent moins avancés, ce qui souligne la nécessité d'adopter des politiques et des directives cohérentes. Sur la base des résultats de l'étude et des consultations multipartites tenues à l'échelle régionale et mondiale, 13 recommandations ont été proposées concernant l'adoption et la mise en œuvre d'une approche stratégique des marchés publics alimentaires durables qui intègre des résultats environnementaux dans le cadre d'une démarche globale.

24. Dans le secteur des technologies de l'information et des communications, le Pacte pour des TIC circulaires et équitables s'est considérablement élargi en 2024 en accueillant de nouveaux membres, notamment le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, l'Organisation panaméricaine de la Santé et la ville de Malmö. Le Gouvernement irlandais est venu renforcer l'initiative en la rejoignant en tant que coordonnateur. Le Pacte préconise d'adopter des pratiques

¹⁸ Le Cadre décennal et son réseau One Planet comptent sept initiatives et programmes multipartites mondiaux : le programme Achats publics durables, dirigé par le Centre d'écodéveloppement du Ministère chinois de l'écologie et de l'environnement et le gouvernement de la province du Cap-Occidental (Afrique du Sud), avec l'appui stratégique du Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau ; le programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, dirigé par l'Allemagne, Consumers International et la CNUCED ; le programme Modes de vie durables et éducation, anciennement dirigé par le Japon et la Suède ; le programme Systèmes alimentaires durables, dirigé par le Costa Rica, la Suisse et le World Wide Fund for Nature International ; le programme Tourisme durable, dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme ; le programme Aménagement et construction durables, remplacé en 2023 par la plateforme des matériaux de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, gérée conjointement par le réseau One Planet et l'Initiative sur le cycle de vie, et ses trois groupes de travail (Circular Built Environment (groupe de travail sur le cadre bâti circulaire), que dirigent le Ministère finlandais de l'environnement et le Royal Melbourne Institute of Technology, Whole Life Cycle Policy Coalition (groupe de travail sur la coalition pour le cycle de vie), dirigé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, et Bio-based Materials (groupe de travail sur les matériaux biosourcés), dirigé par le Centre argentin des ingénieurs) ; l'initiative à impact « Digitalization 4 Circular Economy » (la numérisation au service de l'économie circulaire), en collaboration avec la Coalition pour le numérique au service de la durabilité environnementale.

d'approvisionnement éthiques, d'allonger le cycle de vie des produits et de réduire les incidences sur l'environnement, en promouvant le travail équitable et des pratiques commerciales responsables tout au long des chaînes de valeur mondiales dans le domaine du numérique. Des études de cas portant sur des situations réelles ont illustré la mise en pratique des principes énoncés dans le Pacte et proposé des modèles reproductibles de pratique responsable dans le domaine des achats liés à l'informatique et aux communications, qui étaient conformes à l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique. Par exemple, une étude de cas du Bureau des marchés publics de l'Irlande, partenaire du Pacte, a porté sur un nouvel accord-cadre pour l'achat de 60 000 ordinateurs portables remanufacturés. Il en ressort que l'achat d'un seul appareil remanufacturé permet d'éviter l'émission de 316 kilogrammes de dioxyde de carbone, de préserver 1 200 kilogrammes de ressources minières et d'économiser 190 000 litres d'eau. Sur la durée du contrat, cela équivaut à 19 millions de kilogrammes d'équivalent dioxyde de carbone, 72 millions de kilogrammes de ressources minières et 11 milliards de litres d'eau¹⁹.

25. La gouvernance du programme a évolué elle aussi : le gouvernement de la province du Cap-Occidental (Afrique du Sud) s'est joint au Centre d'écodéveloppement du Ministère chinois de l'écologie et de l'environnement en tant que codirecteur, et le Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau reste un partenaire stratégique et financier essentiel, dont l'appui stratégique permet d'assurer la mise en œuvre continue des activités du programme Achats publics durables.

2. Accélérer la circularité dans le cadre bâti

26. Dans le secteur de la construction, le programme Achats publics durables peut stimuler la demande de matériaux à faible teneur en carbone, de méthodes de construction économes en ressources, de stratégies de rendement énergétique et de principes de conception circulaire, ce qui a pour effet de réduire sensiblement les émissions et d'améliorer la résilience du cadre bâti. Au titre du programme, dans le cadre de l'initiative phare du Cadre décennal sur l'intégration de la circularité au moyen du pouvoir de passation des marchés publics, le cadre d'action mondial visant à tirer parti des marchés publics durables et circulaires pour alimenter la demande de bâtiments résilients et à émissions quasi nulles (*Global Framework for Action: Harnessing Sustainable and Circular Public Procurement to Drive Demand for Near-Zero Emissions and Resilient Buildings*) a été lancé lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette étape marquante est conforme à l'action prioritaire 2 (création de la demande) de l'initiative « Buildings Breakthrough »²⁰. Le cadre d'action mondial est le fruit d'un processus consultatif fondé sur des données factuelles qui a duré un an et auquel ont participé plus de 200 spécialistes. Il est articulé autour de cinq principes communs de haut niveau destinés à guider l'intégration des pratiques du programme Achats publics durables dans le secteur de la construction. Plusieurs États Membres signataires de l'initiative « Buildings

¹⁹ Voir <https://circularandfairictpact.com/news/ireland-joins-cfit-new-case-study-remanufactured/>.

²⁰ Lancée lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sous la direction de la France, du Maroc et du Programme des Nations Unies pour l'environnement et avec le soutien de 29 pays et de l'Union européenne, l'initiative « Buildings Breakthrough », qui fait partie du Programme de percées, vise à décarboner le secteur de la construction à l'horizon 2030 en favorisant la construction de bâtiments résilients à émissions quasi nulles. Elle s'articule autour de cinq domaines d'action prioritaire : a) les normes et la certification ; b) la création de la demande ; c) le financement et les investissements ; d) la recherche et le déploiement ; e) les capacités et les compétences. Le réseau One Planet et le secrétariat du Cadre décennal sont les partenaires responsables de l'action prioritaire 2, qui porte sur la création de la demande.

Breakthrough » (l'Arménie, les Émirats arabes unis, les États-Unis d'Amérique, la France, le Kenya, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Sénégal et la Tunisie) ont exprimé leur volonté d'approuver ces principes communs. Ces pays font figure de chefs de file sur l'action prioritaire 2 de l'initiative. De plus, neuf partenaires ont concouru à cette action prioritaire en 2024. Le secrétariat du Cadre décennal assume le rôle de partenaire responsable de l'action prioritaire 2 et s'efforce de tirer parti du programme Achats publics durables pour stimuler la demande de pratiques plus circulaires et durables dans le secteur du bâtiment et de la construction.

27. En 2024, le groupe de travail sur le cadre bâti circulaire relevant de la plateforme des matériaux de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (codirigé par le réseau One Planet et l'Initiative sur le cycle de vie) a continué de promouvoir l'intégration des principes et indicateurs relatifs à l'économie circulaire dans le cadre bâti au moyen de trois initiatives clés. Une étape importante a été franchie avec le lancement du cadre d'évaluation de la circularité pour le secteur de la construction au niveau national (*National Circularity Assessment Framework for Buildings*) lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) : il s'agit d'une boîte à outils pratiques destinée à aider les pays à mesurer la circularité dans leur secteur du bâtiment, à repérer les lacunes et à définir des mesures prioritaires pour promouvoir des pratiques de construction économes en ressources.

28. En complément de ces travaux, lors du Forum mondial sur les bâtiments et le climat, la plateforme des matériaux a lancé les 10 recommandations sur l'ensemble du cycle de vie pour l'initiative « Buildings Breakthrough » (10 Whole Life Cycle Recommendations for the Buildings Breakthrough). Élaborées grâce aux contributions de plus de 100 spécialistes dans plus de 40 pays, ces recommandations proposent des orientations stratégiques pour l'intégration de politiques sur l'ensemble du cycle de vie et de stratégies circulaires. Elles sont complétées par une panoplie d'outils de mise en œuvre et un recueil d'études de cas qui cadrent avec les actions prioritaires de l'initiative « Buildings Breakthrough ».

29. Parallèlement, Habitat for Humanity International a dirigé des activités visant à mettre en évidence les dimensions sociales de la circularité dans l'environnement bâti en organisant des ateliers et une session consacrée à ce sujet lors du Forum 2024 du réseau One Planet. Ces travaux ont mis l'accent sur les possibilités offertes par la circularité s'agissant de créer des emplois, de renforcer les capacités locales et de promouvoir un développement inclusif, en particulier dans les économies émergentes.

3. Programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables

30. En 2024, le programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables du Cadre décennal a permis de renforcer considérablement les activités menées pour améliorer la transparence et l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne les informations sur la durabilité des produits, l'objectif étant d'accentuer la responsabilité des entreprises, de permettre aux consommateurs institutionnels et individuels de prendre des décisions éclairées et d'harmoniser les dispositions réglementaires.

31. Le programme a formé un partenariat avec la CNUCED pour étudier comment les politiques de protection des consommateurs peuvent faciliter la mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement afin d'améliorer la consommation durable. Un dialogue a eu lieu avec les secrétariats des Conventions de Bâle, de

Rotterdam et de Stockholm, de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et deux ateliers régionaux ont été organisés avec le Forum ibéro-américain des organismes de protection des consommateurs et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe. De plus, une assistance technique a été fournie au Paraguay sous la forme d'un avis consultatif sur la réglementation relative à la consommation durable. Enfin, un rapport intitulé « Advancing consumer information and consumer protection in alignment with selected Multilateral Environmental Agreements » a été rédigé et devrait être lancé d'ici à décembre 2025.

32. L'initiative Retail4Impact a été lancée pour accélérer l'adoption des 10 principes énoncés dans les Directives relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits du PNUE. Elle vise à renforcer l'application du principe de responsabilité et la transparence dans la communication sur la durabilité et incite pour cela les détaillants à fournir des informations crédibles sur la durabilité des produits. En encourageant l'harmonisation des engagements pris par le secteur du commerce de détail avec les objectifs de durabilité, cette initiative permet aux consommateurs de faire des choix éclairés, stimule la transformation des marchés et renforce la responsabilité des entreprises. Alors que la demande des consommateurs pour des produits durables et transparents ne cesse de croître, Retail4Impact offre une plateforme permettant de déployer largement les meilleures pratiques en matière d'information sur la durabilité des produits dans le secteur du commerce de détail mondial. En intégrant des normes de durabilité claires dans les opérations de vente au détail, les entreprises peuvent faire évoluer les comportements, favoriser une consommation responsable et contribuer plus largement aux objectifs relatifs aux modes de consommation et de production durables. Actuellement, l'initiative rassemble 10 grands distributeurs et propriétaires de marques opérant au Brésil, en Fédération de Russie, en Inde, en Chine et en Afrique du Sud ainsi que dans les pays du Sud mondial, et les aide à renforcer les capacités s'agissant de développer ou d'améliorer la crédibilité de leurs déclarations écologiques. L'initiative bénéficie du soutien de 28 organisations partenaires clés, dont des réseaux d'entreprises locaux et régionaux, des organisations non gouvernementales d'envergure mondiale, des alliances et des réseaux d'information des consommateurs.

33. Par ailleurs, le programme a progressé dans la recherche d'un consensus sur un cadre mondial pour les systèmes numériques d'information sur les produits²¹, en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable et l'Institut Wuppertal. Ce cadre définit une approche structurée et intersectorielle visant à intégrer numériquement les données sur la durabilité des produits, la traçabilité et les mesures d'impact environnemental dans la prise de décision. En créant un cadre unifié concernant les données sur la durabilité

²¹ Le cadre mondial pour les systèmes numériques d'information sur les produits expose une vision globale visant à harmoniser les systèmes de données sur la durabilité des produits à l'échelle mondiale. Il définit les grandes orientations et les principes qui guideront le développement, la mise en œuvre et l'harmonisation de ces systèmes dans divers secteurs et régions. Le cadre a pour principaux objectifs d'obtenir un consensus mondial sur les catégories de données figurant dans les systèmes numériques d'information sur les produits et de promouvoir l'adoption de principes de haut niveau en matière de gouvernance des données et d'architecture informatique, conformément à la stratégie mondiale en matière de données environnementales. Il défend les priorités du monde du Sud en matière de durabilité et garantit que les systèmes visés soient conçus de manière à servir les objectifs environnementaux et les objectifs de développement de manière équitable dans toutes les régions. Il préconise également l'adoption de mécanismes de financement et de stratégies de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de ces systèmes, l'objectif étant qu'ils profitent à tous les pays sans créer d'obstacles au commerce. Pour plus d'informations, voir www.codes.global/resources/digitalization-for-circular-economy-initiative.

des produits, l'initiative renforce la transparence des entreprises, la confiance des consommateurs et la prise de décision éclairée tout au long des chaînes d'approvisionnement. L'adoption de tels systèmes par des entités du secteur privé et des administrations dans le monde entier facilitera la publication d'informations sur la durabilité fondées sur la science, de sorte que les entreprises et les consommateurs aient accès à des informations crédibles, comparables et normalisées. Une première ébauche, qui a été communiquée à plus de 90 personnes originaires de 30 pays et représentant plus de 59 institutions, a été élaborée dans le cadre d'un processus de retour d'information et de validation dirigé par le secrétariat du Cadre décennal, étayé par des consultations ciblées et des échanges tenus avec les parties prenantes au cours du second semestre de 2024, dont des débats consacrés à la question avec plus de 20 institutions appartenant à des réseaux compétents et autres organisations clés. Le cadre mondial pour les systèmes numériques d'information sur les produits devrait être lancé en 2026 au plus tard, dans le cadre d'une instance intergouvernementale appropriée, qui sera choisie en consultation avec les États Membres.

34. Enfin, pour promouvoir la pertinence des systèmes de certification environnementale et des écolabels, on a mené les activités suivantes : a) fourniture d'un appui aux travaux du programme Achats publics durables sur les bâtiments et la construction ; b) organisation d'une manifestation en collaboration avec le Ministère brésilien de l'environnement, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique lors de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, portant sur les possibilités que les écolabels, les certifications et le programme Achats publics durables offrent pour la protection de la biodiversité ; c) inscription, dans le cadre relatif à la consommation et à la production durables de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de recommandations sur l'importance d'harmoniser les critères que doivent respecter les matériaux de construction pour obtenir un écolabel ; d) lancement d'une série de webinaires présentant les bonnes pratiques²² concernant les écolabels et le programme Achats publics durables ; e) constitution juridique du premier écolabel régional d'Amérique latine, l'Alliance environnementale d'Amérique, le 10 juillet 2024, avec l'appui d'organismes de réglementation, de normalisation et d'accréditation d'Amérique latine et des Caraïbes (Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Mexique et Paraguay). L'Alliance élabore des critères pour sept catégories de produits dans des secteurs à fort impact.

4. Programme Modes de vie durables et éducation

35. Les institutions, les politiques, les infrastructures, les marchés, les modèles d'entreprise, les produits et les services façonnent, ensemble, les modes de vie du monde entier. En 2024, le rôle que joue le Cadre décennal dans l'amélioration des mesures de politique générale et de sensibilisation et dans le développement des capacités a été renforcé afin de promouvoir un mode de vie durable. Le Forum 2024 du réseau One Planet, tenu à Rio de Janeiro (Brésil), a marqué une étape importante. Lors de ce Forum, dont le thème était « Réduire les inégalités et réaliser des transitions justes pour tous par la consommation et la production durables, notamment l'économie circulaire », des sessions ont été consacrées aux modes de vie durables, à l'avancement économique des femmes et à la transformation des normes de consommation.

36. Les préparatifs du Forum 2024 du réseau One Planet ont notamment été appuyés par le Groupe international d'experts sur les ressources, qui a établi un document de réflexion intitulé « Intentionally designing sustainable consumption and production

²² Voir www.oneplanetnetwork.org/news-and-events/news/good-practices-ecolabelling-and-sustainable-public-procurement.

policies and practices to reduce inequalities »²³, auquel ont contribué plus de 20 spécialistes internationaux et des organismes des Nations Unies. Ces travaux ont souligné la nécessité de faire primer le bien-être équitable, l'inclusion sociale et les transitions justes dans les stratégies de consommation et de production durables. De plus, un dialogue ministériel de haut niveau a rassemblé des représentants des gouvernements, de la société civile, de la jeunesse et des groupes autochtones pour un débat diversifié et inclusif sur l'intégration de l'équité sociale dans les politiques relatives à la consommation et à la production durables.

37. En 2024, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté la résolution 6/8 qui préconise de promouvoir les modes de vie durables en les intégrant dans les plans d'action existants et de faciliter l'échange d'informations, de bonnes pratiques et de données de recherche. À cette fin, des manifestations parallèles et des tables rondes mondiales ont été organisées lors du forum du réseau One Planet, du Sommet de l'avenir, de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, de la seizième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique et du forum mondial de l'Organisation mondiale du tourisme, afin d'établir un dialogue avec les États Membres et de présenter des politiques positives qui montrent en quoi les modes de vie durables et les changements de comportement sont des facteurs clés pour renforcer la durabilité dans les secteurs à fort impact. Plus de 2 500 personnes, en particulier des jeunes issus de plus de 140 universités réparties dans 88 pays, ont participé aux activités de renforcement des capacités qui ont été organisées à cette occasion afin d'accroître les compétences et les connaissances environnementales.

38. Pour accélérer la transition vers des modes de vie plus durables, il faut travailler directement avec les différents secteurs industriels, car cela permet de montrer plus clairement pourquoi il est nécessaire d'adopter des modes de vie durables et d'illustrer les avantages qui en découlent.

5. Programme Systèmes alimentaires durables

39. En 2024, le programme Systèmes alimentaires durables a donné lieu à de grands progrès : la cohérence des politiques a été renforcée et la collaboration avec les parties prenantes a été élargie, l'Ouganda et le Viet Nam étant devenus membres du Comité consultatif multipartite du programme.

40. Des progrès notables ont été réalisés quant à l'intégration des considérations relatives aux systèmes alimentaires dans les cadres stratégiques mondiaux, notamment lors des sessions de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et du forum politique de haut niveau pour le développement durable. On a également entamé les préparatifs de la cinquième conférence mondiale du programme, qui se tiendra à Brasília du 27 au 29 mai 2025 et sera axée sur des politiques cohérentes et des solutions tenant compte de l'équité pour lutter contre la faim, la malnutrition, la perte de biodiversité et les changements climatiques.

41. En outre, en 2024, le programme a poursuivi ses efforts en vue d'harmoniser les feuilles de route nationales relatives à la transformation des systèmes alimentaires avec d'autres cadres d'engagement internationaux, tels que la Déclaration des Émirats arabes unis sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique²⁴.

²³ Disponible à l'adresse suivante : www.resourcepanel.org/reports/intentionally-designing-SCP.

²⁴ Disponible à l'adresse suivante : <https://sdg2advocacyhub.org/wp-content/uploads/2023/12/COP28-UAE-Declaration-on-Sustainable-Agriculture-Resilient-Food-Systems-and-Climate-Action.pdf>.

42. Dans le cadre des axes de travail du programme, on a produit 47 nouvelles ressources (études de cas sur l'agriculture urbaine durable, outils interactifs pour les praticiennes et praticiens, tableaux de bord des données servant à suivre les indicateurs applicables à l'échelle du système) qui sont venues enrichir le Pôle de connaissances sur l'approche durable des systèmes alimentaires²⁵. On a également organisé des manifestations parallèles lors de la cinquante-deuxième session plénière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et des vingt-septième et vingt-huitième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, auxquelles ont participé des spécialistes de la nutrition, de la biodiversité, du climat et de la gouvernance, le but étant de mettre en commun les meilleures pratiques, de stimuler un dialogue fondé sur des données factuelles et de trouver des solutions évolutives pour transformer les systèmes alimentaires.

43. L'un des principaux objectifs du programme reste de favoriser les mesures intersectorielles en faveur du développement durable. À cet égard, la prise en compte de la transformation des systèmes alimentaires dans les processus mondiaux, en particulier dans les travaux de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, est une priorité.

6. Programme Tourisme durable

44. Le tourisme peut stimuler la croissance économique, créer des emplois et préserver les écosystèmes environnementaux et culturels dont dépendent de nombreuses communautés. S'il est bien géré, il peut également servir de catalyseur de la durabilité dans d'autres secteurs, tels que l'alimentation, les bâtiments et les transports. En 2024, le programme de tourisme durable « One Planet », dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) en collaboration avec le secrétariat du Cadre décennal, a élargi sa portée en poursuivant les efforts dans ses deux initiatives phares : l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme et la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme. L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le tourisme a enregistré 32 nouveaux signataires, ce qui porte le total à 238, tandis que la Déclaration de Glasgow compte 111 nouveaux signataires, pour un total de 910, ce qui constitue une hausse considérable des engagements en faveur de la circularité et de la décarbonation dans ce secteur. La première Journée du tourisme organisée lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques a mis en évidence le rôle essentiel du tourisme dans la promotion des politiques de lutte contre les changements climatiques.

45. La Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme a été déterminante pour renforcer le cadre de l'action climatique dans le tourisme lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties, l'Agence nationale du tourisme d'Azerbaïdjan et ONU Tourisme ayant présenté, avec le soutien du PNUE, une initiative visant à appuyer les efforts déployés par la présidence pour promouvoir l'action climatique dans le tourisme. C'est à cette session que le tourisme a été inscrit pour la première fois dans le programme d'action, le programme soutenant les efforts déployés par la présidence pour organiser une Journée du tourisme. Le texte issu de cette manifestation, la Déclaration sur le renforcement de l'action climatique dans le tourisme adoptée à la vingt-neuvième session de la Conférence des parties, a été approuvé par 62 pays, ce qui a permis de renforcer le cadre en faveur de l'action climatique dans le secteur du tourisme.

46. Sur les 910 signataires de la Déclaration de Glasgow, 382 ont soumis des plans d'action pour le climat, dont 127 ont été reçus en 2024. Pour favoriser l'adoption de

²⁵ Voir www.oneplanetnetwork.org/approach-knowledge-hub/about.

politiques, ONU Tourisme et le PNUE, avec le soutien de la Convention-cadre sur les changements climatiques, ont publié en mars 2024, à l'intention des pays signataires, des orientations générales visant à soutenir l'action climatique des administrations nationales du tourisme (*Policy Guidance for Climate Action by National Tourism Administrations*).

47. L'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme a continué de progresser en 2024. Selon son rapport d'activité annuel de 2023²⁶, publié en octobre 2024, le nombre d'entreprises qui s'emploient à éliminer les plastiques à usage unique dans les chambres d'hôtel a augmenté de 69 %. Dans le cadre de l'Initiative, en 2024, des activités de renforcement des capacités ont été menées à Bali (Indonésie) et à Maurice, notamment des formations, des audits sur le terrain et des activités de mentorat : 55 nouveaux formateurs ont ainsi été formés. Une formation technique axée sur la réutilisation et des conseils personnalisés ont également été fournis à 109 hôtels et à 2 navires de croisière.

48. Une autre priorité du Programme est la promotion d'un tourisme régénératif dans les petits États insulaires en développement, qui tiennent compte de leur vulnérabilité et de leur dépendance à l'égard des économies océaniques. En 2024, dans le cadre du programme, deux manifestations officielles ont été organisées en marge de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, l'objectif étant de mettre en évidence les pratiques circulaires adaptées aux besoins locaux et les modèles fondés sur l'économie bleue. Des solutions de tourisme bleu ont également été présentées lors du premier Forum international du tourisme océanique de Yeosu, tenu en République de Corée. En outre, le programme appuie l'élaboration de normes en matière de tourisme durable, qui permettent aux acteurs locaux en Afrique de l'Est et en Asie centrale de promouvoir la qualité, la durabilité et la création d'emplois verts dans le secteur du tourisme.

7. Redéfinir les priorités du secrétariat du Cadre décennal afin d'opérer des changements à grande échelle pour des économies durables, compétitives et résilientes

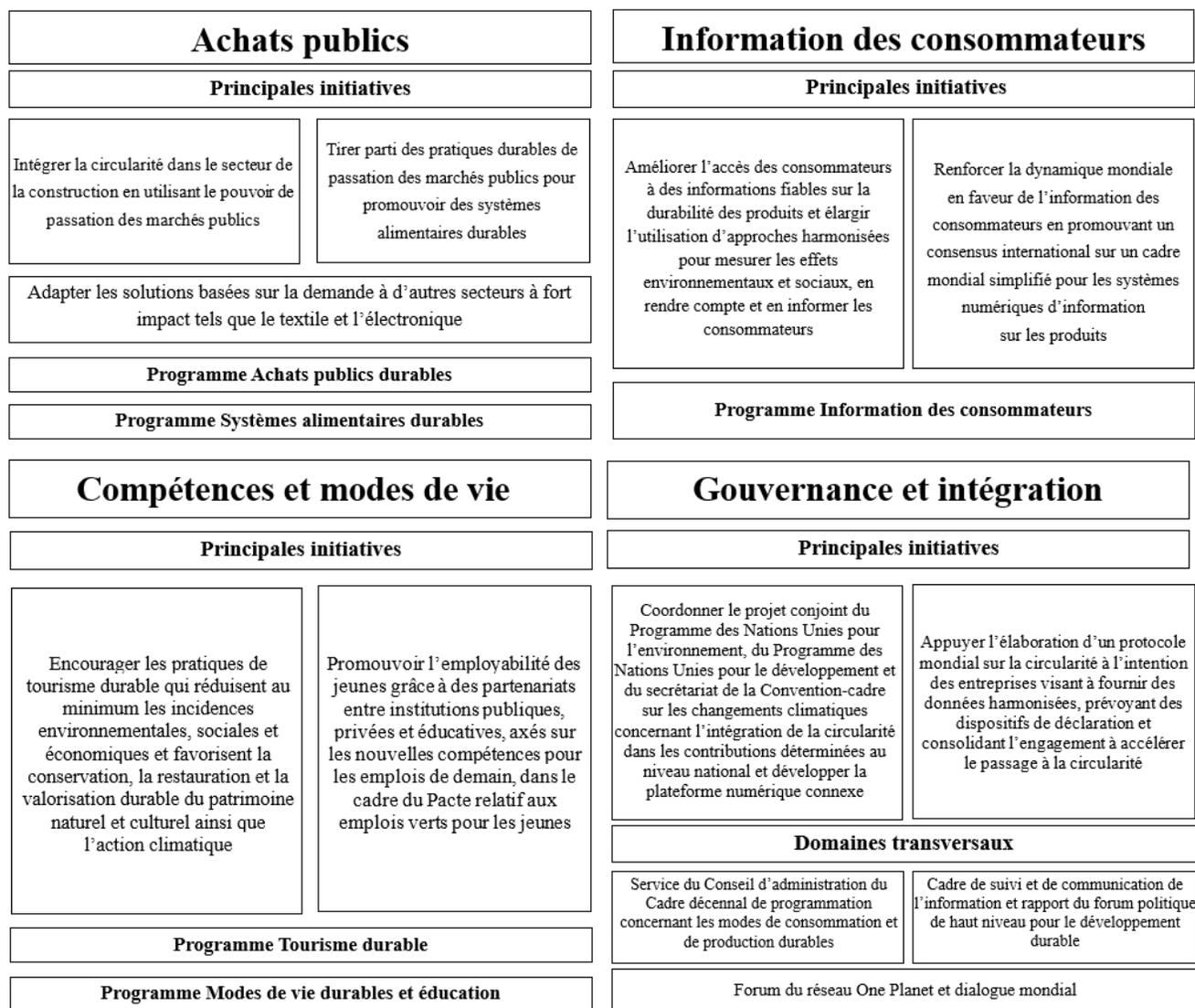
49. Le nombre de membres du réseau One Planet du Cadre décennal a continué d'augmenter : à la fin de 2024, le réseau comptait 12 493 membres actifs, contre 10 032 en 2023. Ces 6 535 membres individuels et 5 958 membres organisationnels, comprenant des acteurs privés et publics, des États Membres, des organisations de la société civile et des organisations de jeunes, et représentant diverses régions, genres et types d'acteurs, contribuent activement aux initiatives du réseau. Cette inclusivité renforce la collaboration et le partage des connaissances, ce qui stimule les efforts visant à accroître la consommation et la production durables à l'échelle mondiale.

50. Comme suite à la décision prise par l'Assemblée générale de proroger le mandat du Cadre décennal (voir la résolution 76/202), le PNUE a continué de faire office de secrétariat du Cadre décennal et de son réseau One Planet. Pour diriger efficacement la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour 2023-2030 en faveur d'une consommation et d'une production durables, dans le courant de l'année 2024, le secrétariat du Cadre décennal s'est réorganisé en quatre axes de travail complémentaires. La figure II montre les quatre domaines d'excellence (achats publics, information des consommateurs, compétences et modes de vie, gouvernance et intégration) autour desquels le secrétariat est organisé et met en lumière les principales initiatives concrètes mises en œuvre dans chaque domaine. Ces fonctions et activités de base du secrétariat renforcent non seulement la mise en œuvre de la

²⁶ Voir www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative/progress-reports/progress-report-2023.

Stratégie mondiale en faveur d'une consommation et d'une production durables, mais aussi les programmes existants du Cadre décennal.

Figure II
Structure des domaines d'excellence du cadre décennal



IV. Messages clés pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025 et par l'Assemblée générale

51. Pour ne laisser personne de côté, il est impératif de réduire les inégalités et de réaliser des transitions justes pour tous en progressant vers des modes de consommation et de production durables, notamment l'économie circulaire. Dans sa résolution 79/202, l'Assemblée générale s'est félicitée de la tenue du Forum 2024 du réseau One Planet et a pris note de son document final. Le Forum a souligné qu'il fallait promouvoir la suffisance conformément aux politiques et à la législation nationales. Il a également préconisé de promouvoir une gouvernance, un financement et un partage des données inclusifs qui favorisent l'équité et le partage des bénéfices

tout au long des chaînes de valeur et qui renforcent la coopération financière, le renforcement des capacités et le développement technologique en faveur du passage à des modes de consommation et de production durables, notamment l'économie circulaire et la bioéconomie.

52. Les retombées positives de la consommation et de la production durables et de l'économie circulaire doivent être mieux expliquées, partagées plus largement et intégrées davantage dans la prise de décision et les processus politiques mondiaux, régionaux et nationaux. Les États Membres peuvent attirer l'attention sur la manière dont la consommation et la production durables permettent d'instaurer des économies durables, compétitives, résilientes et circulaires. Il est recommandé d'intégrer systématiquement les modes de consommation et de production durables ainsi que la gestion durable des ressources dans l'élaboration des politiques sectorielles pertinentes, y compris, le cas échéant, dans les processus intergouvernementaux. Il sera ainsi possible de travailler en concertation avec les décideurs, les chefs d'entreprise, les jeunes et les autres parties prenantes afin de mettre au point des mesures fondées sur la consommation et la production durables et sur l'économie circulaire ainsi que des modèles d'activité qui créent des conditions favorables pour améliorer le bien-être des personnes, l'équité et la durabilité, tout en garantissant une utilisation responsable des ressources.

53. Les États Membres sont encouragés à saisir l'occasion qui leur est offerte de rattraper leur retard concernant la cible 12.1 des objectifs de développement durable et à communiquer des informations à ce sujet avant l'échéance du Programme 2030. Il y a lieu de se féliciter qu'un tiers des États Membres de l'ONU aient communiqué des informations sur la cible 12.1, mais des lacunes flagrantes subsistent dans ce domaine : ainsi, de nombreux pays ont adopté des moyens d'actions mais ne les ont pas déclarés. Au cours des quatre prochaines années, il faudra améliorer la communication, notamment de la part des États Membres qui déclarent des mesures pour la première fois, de manière à maintenir la dynamique nécessaire pour atteindre la cible 12.1.